

Compte rendu de l'assemblée générale pour l'année 2025 – 13 janvier 2026

Présents : Georges Bouilly, Philippe Decorpas, Jacques Vives, Pierre Taurus, Michel Laborie, Patrick Caudrelier, Pascal Fossy et Serge Nicolas

Excusé : Jean Louis Volat

Représentante de la Mairie : Claire Labat de la commission des associations.

Avec 8 présents sur 9, le quorum est atteint ce qui permet de pouvoir voter des décisions lors de cette assemblée générale ordinaire. Début de l'assemblée générale à 18h15.

1-Rapport Moral (Serge Nicolas – président)

Le président se félicite de la bonne ambiance qui règne au sein du billard club de Garlin, cela permet de passer de bon moment de convivialité autour de la table de billard et contribue à créer du lien social.

1- Effectif du club

Après deux années d'existence, l'effectif du club est stable avec 9 adhésions.

On prévoit deux nouvelles adhésions en 2026 (contacts à la journée des associations du mois de septembre). Tant que le club ne dispose que d'un seul billard, il n'est pas opportun de lancer une campagne de recrutement pour augmenter le nombre d'adhésions. Les principaux viviers de recrutements potentiels identifiés sont : Aire sur Adour, Arzacq, Thèze, Sévignacq, Lembeye... Le moment venu, le Comité Départemental de Billard des Pyrénées Atlantiques (CDB64), qui a pour mission de promouvoir le billard, sera à nos cotés pour favoriser notre développement et obtenir des subventions des instances en charge du développement du sport dans les territoires.

2- Réalisations

2-1 Ecole de billard

Afin de faciliter la progression des membres du club, une école de billard est animée bénévolement tous les mardis après midi par Serge Nicolas détenteur du Certificat Fédéral d'Animateur de Club. En son absence, Georges Bouilly anime l'école de billard. Des documents techniques et des livres sont à disposition des élèves pour compléter les cours pratiques.

Les cours ont été suivis de façon assidue par 6 adhérents ce qui a permis d'enregistrer une progression de leurs niveaux respectifs.

2-2 Rencontres amicales avec le Billard Club Pardisien

Afin de mettre en pratique les enseignements de l'école de billard, une rencontre amicale a été organisée à Garlin le 18 février contre les élèves du Billard Club Pardisien avec des parties à 4 billes en 25 pts. La rencontre retour à Pardies a eu lieu le 14 mai. Le succès de ces rencontres nous encourage à les poursuivre en 2026 avec Pardies et aussi d'autres clubs voisins.

2-3 Initiation avec l'Espace Jeune de Garlin et de Serres Castet

Le club a répondu favorablement aux demandes des « Espace Jeune » de Garlin et de Serres Castet pour réaliser des initiations de billard gratuites pour un groupe de collégiens. Cela a permis à plusieurs jeunes de découvrir le billard français avec ses différentes exigences que sont : la concentration, l'adresse et la réflexion.

Avec l'Espace Jeune de Garlin, une deuxième séance d'initiation a été réalisée le mercredi 22 janvier et avec l'Espace Jeune de Serres Castet une initiation a eu lieu le lundi 21 juillet pendant les vacances scolaires.

Avec ces initiatives, le club espérait recruter des jeunes qui seraient motivés par la pratique du billard mais malheureusement il n'y a pas eu de suite donnée par les animateurs.

2-4 Compétitions

Trois membres du club ont pris leur licence FFB (Fédération Française de Billard) au club affilié de Pardies afin de pouvoir participer aux compétitions officielles de la ligue Nouvelle Aquitaine.

Georges et Philippe font leurs débuts à la Libre R4 et Serge continue à viser une qualification en finale de ligue au Cadre N3 et Libre N3.

3- Perspectives pour 2026

- Poursuite de l'école de billard,
- Organisation de rencontres amicales avec le Billard Club de Mont de Marsan et le Billard Club Pardisien,
- **Projet de création d'une salle de billard avec un 2e billard dès qu'une salle plus grande pourra être mise à notre disposition avec mise en oeuvre d'un projet de développement appuyé par le CDB64.**

Pour conclure, les remerciements sont adressés à la Mairie de Garlin pour la mise à disposition de la salle.

2-Rapport financier (Georges Bouilly – trésorier)

Les recettes du club sont constituées par les adhésions des membres du club (900 € : 9 x 100 €) et par des dons, il n'y a pas eu de subvention de la mairie en 2025 (200 € en 2024).

Les dépenses vont essentiellement au remboursement de l'installation du billard (634,12 €) ainsi qu'à l'achat de fournitures pour le billard (bleus, liquide nettoyant), la charge fixe se limite à l'assurance responsabilité civile (191,68 €).

Le bilan financier 2025 est détaillé dans le tableau ci-dessous avec un léger déficit de 80,33 €.

BILAN FINANCIER 2025

RECETTES	
Cotisations adhérents	900,00
Remboursements frais bancaires pour virements	3,30
Intérêts part sociale	1,16
Don	30,00
Remise commerciale sur Frais de tenue de compte (12x2 ,00=24,00 €)	24,00
Total	958,46

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025		
		Observations
Total recettes	958,46	100€ de Michel Laborie encaissé en décembre 2024 mais pris en compte pour 2025
Total dépenses	1 038,79	
Déficit	-80,33	

DÉPENSES	
Solde du Remboursements à Serge Nicolas (sur le total avancé de 1 230,47 €)	634,12
Assurance Responsabilité civile	191,68
Galettes	20,00
Fournitures pour billard (bleu et liquide nettoyant)	23,30
Frais bancaires de tenue de compte	24,00
Frais bancaires pour virements (11x1,65)	18,15
Souscription part sociale	1,00
Achat jeu de bille et bleus au club de Pardies	126,54
Total	1 038,79

Solde comptable Compte bancaire au 31/12/2025	181,44
Solde comptable Compte titre ordinaire au 31/12/2025	20,00

Pour Info	
Prélèvement Assurance Responsabilité Civile le 07 janvier 2026	185,74
Virement le 02 janvier cotisation annuelle Georges Bouilly	100,00
Nouveau solde bancaire au 02 janvier 2026	285,74

Concernant le prévisionnel pour l'année 2026, on table sur 10 adhésions soit 1000 € de recette avec comme principale dépense une provision de 600 € pour la réfection du drap du billard si cela s'avère nécessaire.

Le budget prévisionnel est détaillé dans le tableau ci-dessous.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

RECETTES

Nature	Montant	Observations
Cotisations adhérents	1 000,00	
Subvention commune de Garlin et intercommunalité	0,00	
Remise commerciale sur Frais de tenue de compte (12x2 ,00=24,00 €)	24,00	
Total Recettes	1 024,00	

DÉPENSES

Nature	Montant	Observations
Assurance Responsabilité civile	185,74	Facture déjà arrivée sera prélevée le 07 janvier 2026
Frais AG 2026	50,00	
Frais divers	144,46	
Frais bancaires pour virements (12x1,65=19,80)	19,80	
Frais bancaires pour tenue de compte (12x2=24)	24,00	
Provision pour réfection billard	600,00	

3-Vote du montant de la cotisation annuelle

Le bureau a proposé de reconduire la cotisation annuelle à 100 €. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité. Il est, par ailleurs, convenu qu'en cas d'adhésion en cours d'année le montant de la cotisation se fera au prorata temporis.

4-Discussion sur l'installation d'un 2e billard

Après une année de consolidation de l'activité du club, il nous paraît opportun de disposer d'un 2e billard afin de pouvoir augmenter sereinement l'effectif du club. Il semble tout à fait possible de renforcer l'effectif en intensifiant l'effort de recrutement dans les localités environnantes : Aire sur l'Adour, Arzacq, Sévignacq, Thèze, Lembeye,

Après avoir mesurer les dimensions de la salle actuelle (10 m utile en longueur), nous avons constaté qu'il serait possible d'installer un 2e billard à condition d'aménager différemment la partie « bar » du coté de l'évier.

Après discussion avec les 2 autres associations qui utilisent régulièrement la salle (Handball et Courses Landaises), notre projet a été rejeté car cela ne leur convenait pas car :

- d'une part, l'installation d'un 2e table de billard occuperait trop de place et cela serait une gêne lorsqu'ils reçoivent beaucoup de monde
- et d'autre part, un projet d'aménagement de la partie cuisine / bar prévu par la course landaise n'est pas compatible avec l'ajout d'un 2e billard (pas assez de place).

En terme de coût la remise à neuf et le remontage du 2e billard est estimée à 2000 €. Pour le financement de ce projet, nous pourrions demander une subvention aux Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) car notre projet satisfait aux critères exigés.

Auprès de la mairie de Garlin, nous avons renouveler notre demande d'une salle plus grande pour pouvoir installer 2 billards. Cela n'est pas pour l'instant possible car le projet de création d'un complexe dédié aux associations dans les locaux au dessus de la médiathèque a pris beaucoup de retard à cause d'un manque de financement.

5-Proposition d'animation en 2026

Afin d'encourager les adhérents à réaliser des parties amicales en dehors des horaires de l'école de billard, un tournoi interne va être organisé dès la fin janvier en faisant 2 groupes de niveau puis une phase finale qui opposera avec handicap les 2 premiers de chaque groupe.

Fin de l'assemblée générale à 19h.

Garlin, 13 janvier 2026

Serge Nicolas (président du Billard Club de Garlin)